

SÉANCE DU LUNDI 9 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 9 avril 2018 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Luc Bélisle, Jean-Pierre Allard, Steve Bouchard, Pierre Gravel et Michel Chouinard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2018-04-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018
- 3) Adoption du registre des chèques et des dépôts directs au 31 mars 2018
- 4) Règlement portant sur les publications des avis publics – Avis de motion
- 5) Projet jardins communautaires – Fondation de la MRC pour l'environnement
- 6) Centre d'accès internet
- 7) Conseiller responsable de la bibliothèque
- 8) Désignation honorifique – Denise Julien
- 9) Règlement modifiant le règlement 2014-03 relatif au comité consultatif en environnement – Avis de motion
- 10) Règlement 2018-03 modifiant le règlement 2014-03 relatif au comité consultatif en environnement
- 11) Nomination des membres du Comité consultatif en environnement
- 12) Correspondance et information
- 13) Varia
- 14) Période de questions
- 15) Levée de la séance

Adoptée

2018-04-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 mars 2018 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2018-04-03

3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 MARS 2018

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques et des dépôts directs au 31 mars 2018 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1800045, C1800099 et C1800136, totalisant 40 762.75\$ et portant sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2018;
- le registre des dépôts directs portant les numéros D1800040 à D1800046 (élus), totalisant 3 912.07\$ et les numéros D1800038 et D1800039, D1800047 à D1800058 (employés) totalisant 5 857.60\$ ainsi que les chèques salaires portant les numéros P1800009 à P1800014 (employés) totalisant 3 233.12\$ et portant sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2018.

Adoptée

- 2018-04-04 **4. RÈGLEMENT PORTANT SUR LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS – AVIS DE MOTION**
- Le conseiller Steve Bouchard dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement portant sur la publication des avis publics.
Adoptée
- 2018-04-05 **5. PROJET JARDIN COMMUNAUTAIRE – FONDATION DE LA MRC POUR L'ENVIRONNEMENT**
- Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :
- De mandater la mairesse, Francine Asselin-Bélisle et le directeur général, Richard Gagnon pour signer les documents nécessaires à la demande de subvention pour le projet du jardin communautaire, et ce, auprès de la Fondation de la MRC pour l'environnement
Adoptée
- 2018-04-06 **6. CENTRE D'ACCÈS INTERNET**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité :
- D'accorder, au Centre d'accès internet de Lac-Saguay, la somme de 150\$ pour régulariser ses obligations auprès du gouvernement du Québec.
Adoptée
- 2018-04-07 **7. CONSEILLÈRE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :
- De nommer Mireille Decelles, conseillère, à titre de responsable et représentante de la bibliothèque lors d'événements en lien avec celle-ci.
Adoptée
- 2018-04-08 **8. DÉSIGNATION HONORIFIQUE – DENISE JULIEN**
- CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien a été une co-fondatrice de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides à Lac-Saguay en 1978.
- CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien a mis sur pied l'Association des intervenants forestiers des Hautes-Laurentides en 1980.
- CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien a fortement contribué à la création du centre de production de plants de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides en 1986.
- CONSIDÉRANT l'important travail de Mme Denise Julien pour la croissance et l'élargissement du Centre de services aux réseaux d'entreprises qui a mené au Créneau d'excellence en foresterie dans les Laurentides.
- CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien a participé à la naissance en 2008 et au rayonnement de Signature Bois Laurentides par la suite.
- CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien aura été une ressource inestimable pour la reconstruction du pont très stratégique en matière de foresterie, de tourisme et d'occupation du territoire, et qui enjambe la rivière Gatineau, dans la zec Petawaga, et connu sous différents noms: «pont Ceizur», «pont des chutes César», «Deuxième pont de fer» ou encore «Petit Golden Gate».

CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien a participé à la construction de plusieurs ponts dans sa carrière, notamment des ponts entre les forestiers de la région et le monde politique à Québec, des ponts entre des industriels forestiers qui avaient des positions contraires, des ponts entre les générations de forestiers, des ponts entre le régime de concessions forestières et le régime de CAAF en 1985 et des ponts entre les Basses et les Hautes-Laurentides.

CONSIDÉRANT QUE Mme Denise Julien aura été une personne qui aura contribué presque plus que quiconque à l'économie de la MRC d'Antoine-Labelle et même à celle de l'ensemble des Laurentides.

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :

De demander à la MRC d'Antoine-Labelle, au nom de la Municipalité et des nombreuses personnes et organismes qui souhaitent le passage de l'œuvre de Mme Denise Julien à l'histoire, d'entreprendre les démarches afin que le pont précédemment mentionné porte le nom de pont Denise-Julien.

Adoptée

2018-04-09

9. **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-03 RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT – AVIS DE MOTION**

Le conseiller Luc Bélisle dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté un règlement modifiant le règlement 2014-03 qui a pour objet d'augmenter le nombre de membres siégeant sur le Comité consultatif en environnement.

Adoptée

2018-04-10

10. **RÈGLEMENT 2018-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-03 RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QU' avis de motion a dûment été donné par le conseiller Luc Bélisle pour la présentation du présent règlement lors de la séance du 9 avril 2018

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Steve Bouchard
Et résolu à l'unanimité :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 RÈGLEMENT AMENDÉ

Le règlement 2014-03 concernant la constitution d'un comité consultatif en environnement est amendé selon les dispositions suivantes :

L'article 3 intitulé « Composition du comité consultatif sur l'environnement »

Modifier l'article a) en y ajoutant un membre et le Comité se composera dorénavant de six (6) membres.

Modifier l'article a-iii) pour y lire trois (3) contribuables de la Municipalité avec droit de vote.

L'article 10 a) intitulé « Président du comité consultatif en environnement »

Abroger l'article 10 a).

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée

2018-04-11

11. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

Que le comité soit composé des personnes suivantes :

Luc Bélisle, conseiller municipal
Steve Bouchard, conseiller municipal substitut
Martin Cerantola, fonctionnaire municipal
Gaston Lachance, contribuable de la Municipalité
Sylvain Bélanger, contribuable de la Municipalité
Johanne St-Jean, contribuable de la Municipalité
Michel Patenaude, représentant de l'APELSA et président du CCE

Adoptée

12. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCES

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-04-12

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller _____
Appuyé par le conseiller _____
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h40

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2018-04-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse